

DÉPARTEMENT DU RHÔNE / COMMUNE DE SOUCIEU-EN-JARREST

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-05-27/11

Nombre de conseillers en exercice	27
Quorum	14
Présents	25
Votants	25

Le vingt-sept mai deux-mille vingt-six, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Soucieu-en-Jarrest (Rhône) étant réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud SAVOIE, Maire.

Présents	Arnaud SAVOIE, Mélanie TRAVIER, Nicolas TRICCA, Sylvie BROYER, Étienne FLEURY, Coraline CHATAIN, Johanna ROUZIER, Jean TRUFFET, Jean-Luc DUPERRET, Gilles PONCELET, Isabelle BRAILLON, Christophe LASNIER, Stéphane DE RICHAUD, Sandra MUMMOLO, Guillaume OBERT, Marcia PINHEIRO, Jennifer THEVENIN, Sébastien BROISIN, Veronika MARTIN, Marine RONDARD, Aloïs SAINT-JEAN, Lorenzo SANCHEZ, Florian AUBERTIN, Martine MC SWEENEY, Jean-Marie BOUET.
Absents excusés	Gérard MAGNET, Thibaud NATON.
Pouvoirs	
Secrétaire	Martine MC SWEENEY.

PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur Etienne FLEURY, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, expose :

La commission communale des impôts directs (CCID) a un rôle consultatif et se réunit une fois par an. Elle est amenée à formuler un avis sur le classement des propriétés bâties et non bâties, nouvelles ou touchées par un changement d'affectation, de consistance, de caractéristiques physiques ou d'environnement. La commission peut ainsi s'assurer que toutes les modifications des propriétés de la commune ont été portées à la connaissance de l'administration fiscale. Elle assure ainsi une optimisation des recettes de la commune, et la juste répartition entre tous les citoyens de la contribution commune.

La durée du mandat des membres de la CCID étant la même que celle du mandat du conseil municipal, il est nécessaire de reconstituer une nouvelle commission CCID pour la période 2026-2033.

A cette fin, le conseil municipal doit proposer une liste de 32 contribuables, parmi laquelle le directeur régional ou départemental des finances publiques désignera 8 titulaires et 8 suppléants.

Monsieur le Maire est membre de droit de cette commission et ne doit donc pas figurer sur cette liste.

Vu l'article 1650 du Code général des impôts,

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être constituée à la suite du renouvellement du conseil municipal ;

Considérant que cette commission est composée de membres désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques, sur proposition du conseil municipal ;

Considérant qu'il convient de proposer une liste de contribuables en nombre double de celui des commissaires titulaires et suppléants ;

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir les sept personnes qui ont accepté de renouveler leur participation à la CCID et de tirer au sort parmi les contribuables les autres membres à proposer à l'administration fiscale.

Il est proposé d'approuver la liste suivante de contribuables de la commune :

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le



ID : 069-216901769-20260527-DE20260527_11-DE

NOM	Prénom	Adresse	CP	Commune	Tiré au sort
ARNAUD	Josette	27 rue Charles de Gaulle	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
BERTRAND	Alain	26 rue du Perron	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
BRUNON	Guillaume	2034 chemin du Loup	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
CERF	Joris	2 allée du Mont Blanc	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
CHAMP	André	13 place du Planil	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
CHARROIN	Coraline	4 rue du Stade	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
COLLEN	Didier	7 chemin de la Combe	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
COQUET RIVETTI	Fabienne	8 bis rue Joseph Comeau	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
CROZIER	Thomas	80 chemin des Baronnières	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
CURE	Thierry	2 impasse de l'Erable	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
DONAT	Véronique	13 rue de Mornant	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
DUBOIS	Marc	6 D Place de Bel Air	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
DUGAST	Bruno	6 rue François Villard	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
DUPERRET	Jean-Luc	6 rue de Verdun	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
DUVAL	Brice	18 ter rue du Perron	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
FERNANDEZ	Monique	4 rue des Alpes	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
FONTES	Patrick	29 rue du Stade	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
GIRAUDIER	Pierre	96 chemin du Flacheron	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
GONGUET	Nicolas	12 rue du Stade	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
GRANJON	Jean-Marie	Route de Brindas	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
GUYOT	Frédéric	2025 C route du Bas Marjon	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
HELLUIN	Florent	39 bis rue du Moulin à Vent	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
HUSSER	Marcel	2053 chemin du Loup	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
JACQUEMIN	Fabrice	49 rue du Moulin à Vent	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
MONTCHALAIN	Franck	7 impasse du Ransuel	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
MUZET	Jacques	15 chemin de la Maillarde	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
OBERT	Guillaume	10 place Bel Air	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
OLLIER	Patrick	3 impasse des Hérissons	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 069-216901769-20260527-DE20260527_11-DE



NOM	Prénom	Adresse	CP	Commune	Tiré au sort
RUIZ	Arnaud	10 chemin de la Moinière	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
SAINT JEAN	Aloïs	18 allée René Rouzier	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	
TEIXEIRA	André	23 rue de Verdun	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X
VARICHON	Bernadette	1464 route de Champanel	69510	SOUCIEU-EN-JARREST	X

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

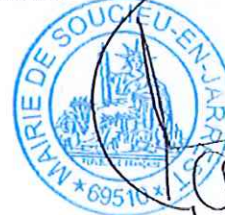
APPROUVE la liste des contribuables ci-dessus présentée,

DIT que cette liste sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques pour désignation des membres de la CCID,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Martine MC SWEENEY,
Secrétaire

Arnaud SAVOIE,
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

Convocation du Conseil Municipal le 13/05/2026

Dépôt en Préfecture le - 3 JUIN 2026

Publication le - 8 JUIN 2026

Arnaud SAVOIE,
Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon, sis 184 Rue Duguesclin 69003 Lyon ou sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.